



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan et Pakistan

Question au Gouvernement n° 1236

Texte de la question

SITUATION AU PAKISTAN ET EN AFGHANISTAN

M. le président. La parole est à Françoise Hostalier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
Mme Françoise Hostalier. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme. J'y associe notre collègue Geneviève Lévy, présidente du groupe d'amitié France-Afghanistan.

Madame la secrétaire d'État, il ne se passe pas de jour sans que l'Afghanistan et le Pakistan fassent partie de l'actualité. Le plus souvent, c'est pour faire état des bilans de combats qui se déclinent en nombre de morts, morts d'insurgés, morts de civils ou morts de militaires de la coalition. Récemment, c'était pour dénoncer le vote d'une loi réglementant le non-droit des femmes chiites en Afghanistan et dont l'application, à la suite de nombreuses protestations - certaines ici même - est, pour le moment seulement suspendue.

Dans ce pays, nous avons l'impression qu'après les progrès qui ont suivi la chute du régime taliban et l'organisation d'élections en 2004 et 2005, la situation s'enfonce à nouveau dans la terreur et l'obscurantisme. Ces derniers temps, l'inquiétude vient aussi de la situation au Pakistan qui semble de plus en plus incontrôlable. En Europe et surtout en France, notamment dans les zones frontalières avec l'Angleterre, nous sommes confrontés à un afflux de réfugiés venant de ces deux pays, qui fuient le retour de la terreur, qui fuient en tout cas la guerre et la misère.

Il y a tout juste un mois, le Président de la République a nommé l'un de nos collègues, Pierre Lellouche, représentant spécial de la France pour l'Afghanistan et le Pakistan.

Pouvez-vous nous dire, madame la secrétaire d'État, ce que vous pensez de la situation dans cette zone, notamment à quelques mois de l'élection présidentielle en Afghanistan ?

Quel est le rôle de notre collègue dans cette mission, inédite en France, de représentant spécial et, surtout, quel peut être celui de notre Assemblée pour soutenir l'effort démocratique et de reconstruction de ces deux pays ?
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme.

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme*. Madame la députée Hostalier, j'ai été, comme vous, consternée par les dispositions de cette loi, comme par celle qui dicte aux femmes chiites obéissance en cas de rapports sexuels désirés par leur mari.

Cette loi rappelle les heures les plus sombres de l'Afghanistan. Le Président Hamid Karzaï s'est engagé à revenir sur ce texte, ce que j'espère ardemment. En effet, et comme j'ai pu l'observer lors de mon dernier déplacement en Afghanistan, les femmes afghanes sont courageuses et elles se battent.

M. Jean-Pierre Brard. Sous le tchador !

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État*. Notre soutien est donc un impératif politique et moral.

Par ailleurs, comme vous l'avez précisé, le Président de la République a nommé, le 3 mars dernier, Pierre Lellouche représentant spécial pour l'Afghanistan et le Pakistan.

M. Jean-Pierre Brard. Avec lui, on est sauvé !

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État*. Le représentant spécial a pour mission de présenter des moyens renouvelés, susceptibles de servir la nouvelle approche que nous avons du Pakistan et de l'Afghanistan que ce

soit en matière de politique, de reconstruction, de sécurité ou de gouvernance.

Des moyens financiers supplémentaires - plus de 25 millions d'euros cette année - ont d'ailleurs été dégagés pour accompagner ce mouvement et renforcer notre coopération et notre assistance civile en Afghanistan.

Le Parlement français a déjà joué un rôle important en prenant en charge la formation des fonctionnaires afghans. Le Gouvernement encouragera, si vous le voulez bien, les nouvelles coopérations que votre Assemblée serait prête à mettre en place ainsi que les visites de parlementaires sur le terrain. Les militaires français engagés en Afghanistan doivent en effet pouvoir compter sur un soutien sans faille de notre part dans le combat qu'ils mènent contre le terrorisme.

Vous venez de le souligner, nous sommes à quelques mois des élections présidentielles en Afghanistan. Or il n'y aura pas de paix dans cette région sans liberté et sans engagement fort au service de la démocratie, de l'État de droit et des libertés fondamentales. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1236

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 avril 2009